

Isabelle Merle

Des archives à l'entretien et retour : une enquête en Nouvelle-Calédonie

In: Genèses, 36, 1999. pp. 116-131.

Citer ce document / Cite this document :

Merle Isabelle. Des archives à l'entretien et retour : une enquête en Nouvelle-Calédonie. In: Genèses, 36, 1999. pp. 116-131.

doi: 10.3406/genes.1999.1583

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1999_num_36_1_1583



Abstract

Historians and Archives. An introduction to the publication of the report by Philippe Bélaval on the French National Archives: "Towards a future strategy for the National Archives" The archives are "in a turmoil", wrote Alain Erlande-Brandeburg, the Director of the French national archives. His successor, Phih'ppe Bélaval, appointed six months later by the Council of Ministers, sized up this indefinable, protean crisis in a report submitted to the Minister of Culture in November 1998 and made public in February 1999. The text. entitled Towards a future strategy for the National Archives, not only reviews twenty years of chaotic archive policy in France: it also proposes specific, ambitious solutions to equip the country with archives capable of responding to the democratic issues involved in the : "duty to remember" as well as the scientific requirements pertaining to the . use of sources. The reflection on the future centre of the modern and contemporary archives (posterior to 1789) allows Ph. Bélaval to take a broad , look at the entire system of archives in ' France in relation to their fundamental purposes and to launch a process of modernisation starting at top of the national archive network in connection -, with the: bill to reform archive regulations. The report is therefore important insofar -as it highlights directions for renovating the archive network. . It is equally important with regard to the method used in analysing both problems and solutions. Finally, it is important in its wish to underscore the political nature of the issue of archives, . which represent one of the main dynamic forces in social science research and a major source of democratic expression at the dawn of the 2b century. All of these aspects should give researchers in~ contemporary history an incentive to read the Bélaval report, and beyond that, to take up the challenges of archive policy. For them, it will involve abandoning a strictly utilitarian conception of the archives and, on the contrary, considering what would appear to be a technical domain as a place for thinking and experimenting in historical practices, as a . means of learning and of renewing the : historian's social functions, and as an occasion to widen the field of political history by questioning the complex system of relationships among the state, its archives and its citizens. This critical call to mobilise historians on the "French archive issue" does not release political authorities and archive officials from- assuming their own responsibilities, which in this case means turning f an administrative, technical and scientific segment of the state into an open issue shared by everyone, in line with what Ph. Bélaval has proposed in his report which: is published here for the first time with an introduction by Vincent Duclert.

Résumé

■ ' Isabelle Merle : Des archives à l'entretien et retour : une enquête en Nouvelle-Calédonie Ce texte propose de suivre les étapes successives d'une démarche singulière de recherche historique dont l'originalité repose sur «un mélange de genres» : l'exploitation parallèle de l'archive et de l'enquête orale. À partir d'un travail portant sur la genèse de la société coloniale en Nouvelle-Calédonie - publié sous le titre Expériences coloniales, la Nouvelle-Calédonie. 1853-1920. Paris, Belin, 1995 - il s'agit de revenir sur les enjeux de l'enquête orale dans le contexte d'une recherche d'historien, son opportunité. ses modalités et ses apports. Le terrain calédonien, en 1990, lorsque le travail fut réalisé, offrait une situation exceptionnelle : la possibilité de recueillir in situ une mémoire à vif, issue d'une histoire coloniale continue et encore en acte. Les souvenirs ainsi recueillis n'avaient pas seulement pour but de rendre vivante une histoire passée. Leur exploitation, étroitement liée à celle des documents d'archives, a contribué intrinsèquement à la construction de l'objet et du récit historique ouvrant ainsi la voie à une réflexion méthodologique plus large.



BY: Commons

Des archives à l'entretien et retour: une enquête en Nouvelle-Calédonie

Isabelle Merle



1. Isabelle Merle, Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie. 1853-1920, Paris, Belin, 1995. Voir également I. Merle, «Genèse d'une identité coloniale. L'émigration "organisée" vers la Nouvelle-Calédonie (1880-1892) », Genèses, n° 13, 1993, pp. 76-98.

a réflexion présentée ici est le fruit d'une recherche consacrée, entre 1989 et 1992, à l'histoire de la colonisation française en Nouvelle-Calédonie et qui a donné lieu, depuis, à une publication intitulée Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie. 1853-1920!

L'enjeu de ce travail était d'analyser les logiques constitutives de la société coloniale calédonienne dans la seconde moitié du XIXe siècle en retraçant précisément les étapes d'un processus de peuplement composé à la fois de bagnards et d'émigrants volontaires. Le titre de l'ouvrage veut rendre compte des différents registres d'analyse envisagés en jouant volontairement de l'ambiguïté du terme « expérience». Celui-ci renvoie aux essais politiques d'une France coloniale qui utilise la Nouvelle-Calédonie comme un véritable laboratoire social en imaginant la fondation d'une «nouvelle société » rurale calquée sur celle de «nos» campagnes. Le terme «expérience» évoque aussi les aléas des politiques locales qui ont en charge l'application de ce projet, l'organisation d'un nouveau bagne d'outre-mer, l'implantation d'une colonisation pénale et libre, la réorganisation d'un espace colonial sur fond de refoulement kanak. Le terme «expérience» renvoie, enfin, aux acteurs mêmes de ce processus colonial: bagnards ou migrants, hommes ou femmes qui, partant de gré ou de force pour le Pacifique, rompent avec leur passé et tentent de se construire une nouvelle existence dans un nouveau pays. Dans le contexte particulier de la Nouvelle-Calédonie, que signifie, alors, le fait de devenir colon?

Les perspectives choisies distinguent clairement cette recherche des travaux d'histoire coloniale les plus classiques généralement consacrés à l'étude des logiques expansionnistes des métropoles impériales ainsi qu'aux agents « officiels » de la colonisation. Pour autant, il ne s'agit pas non plus d'un travail portant sur une communauté prise comme



- 2. Sont ainsi qualifiés les descendants des vieilles familles coloniales installées en Nouvelle-Calédonie au XIX^e siècle et dans la première partie du XX^e siècle. Le terme «Caldoche», jugé longtemps péjoratif, est aujourd'hui communément accepté par la population «blanche» la plus anciennement implantée dans le pays et qui se distingue ainsi des émigrations récentes, en particulier celles arrivées dans les années 1960 avec le boom du nickel.
- 3. Jacques Revel (éd.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil-Gallimard, coll. « Hautes études », 1996.
- 4. Je fais ici référence aux travaux de la *micro-storia* italienne et en particulier ceux de Giovanni Levi dont son livre marquant: *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle.* Paris, Gallimard, 1989.
- 5. Paul Thompson., The Edwardians. The Remaking of British History, London et New York, Routledge, 1992 (1^{re} éd. 1975). Si, parmi les nombreux travaux qui ont été classés sous le label de «l'histoire orale», je cite précisément cette étude de P. Thompson, c'est qu'elle offre certaines similitudes avec le travail que j'ai effectué dans la mesure où il s'agit d'une présentation de la société britannique du début du siècle fondée sur une double démarche de recherche à partir d'archives et d'enquêtes par entretien. C'est dans cette veine que pourrait se situer ma propre recherche mais il conviendrait d'approfondir la comparaison afin d'ouvrir une réflexion sur les différentes modalités d'utilisation et de traitement des entretiens dans ce type de travail historique.
- 6. Pour un bilan des recherches sur ce domaine de «l'histoire orale », voir entre autres: P. Thompson, The voice of the past, Oxford, Oxford UP, 1978; Bernardo Bernadi, Carlo Poni, Alessandro Triulzi (éd.) Fonti orali. Oral Sources. Sources orales, Anthropologia e storia, Anthropologie et histoire, Milan, Franco Angeli Editore, 1978: «Archives orales: une autre histoire », Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, n° 1, 1980; «Questions à l'histoire orale », Cahier de l'IHTP, Paris, CNRS, n° 4, 1987; R. Perks, Alistair Thompson (éd.), The Oral History Reader, London et New York, Routledge, 1998.
- 7. Albert Memmi, *Portrait du colonisé suivi du portrait du colonisateur*, Paris, Payot, 1973.
- 8. Olivier Schwartz, «L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme?». postface à Nels Anderson, Le Hobo. Sociologie du sans-abri, Paris, Nathan, 1993 (trad. fr.).; Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord, Paris, Puf, 1990, en particulier dans le chapitre I, «Une méthode ethnographique», pp. 35-50.

une entité constituée, les Caldoches², dont on voudrait retracer le mode de vie à la fin du siècle dernier en s'appuyant exclusivement sur une histoire et une mémoire locale.

La problématique se situe dans un entredeux, jouant à la fois sur la variation des échelles d'analyse³ et sur le recours à diverses méthodologies d'enquête. Il s'agit donc de saisir et d'articuler entre elles les logiques de l'État dont l'origine s'inscrit profondément dans l'histoire sociale et pénale de la France, les logiques des politiques locales contraintes par le pays lui-même, les résistances kanaks et les réalités du peuplement blanc, enfin la logique des acteurs, ces Français, dont l'itinéraire d'émigration et le devenir calédonien sont fortement conditionnés par leur univers social d'origine, les conditions de leur départ et les stratégies que les pouvoirs publics élaborent à leur égard. Pour mieux cerner la complexité de l'objet ainsi défini, il fallait multiplier les approches: enquête historique classique sur la base de la documentation générale disponible, enquête de type monographique à partir de l'analyse intensive de réalités micro-sociales saisies au niveau de villages calédoniens et selon un modèle proche de celui de la micro-histoire⁴, enquête de type ethnographique, enfin, à partir d'un «terrain de recherche» effectué en 1990 pour recueillir auprès de descendants de colons une mémoire familiale et coloniale autrement inaccessible.

Cette méthodologie à «géométrie variable» fondée à la fois sur l'étude des archives, familière à l'historien, et sur l'enquête par entretiens, relevant plutôt des traditions sociologique et anthropologique, constitue l'une des originalités de cette recherche. Ce «mélange de genre», en tant que tel, n'est pas nouveau puisqu'il caractérise nombre de travaux classés dans le domaine de «l'histoire orale» qui ont recours à la fois aux archives et aux entretiens pour constituer leur corpus dans la continuité de l'étude pionnière

de Paul Thompson sur les *Edwardians*⁵. Il n'entre pas dans notre propos, ici, de développer les termes du débat sur l'histoire orale qu'il serait intéressant, aujourd'hui, de repenser⁶. Il s'agit plus modestement de s'en tenir à la description d'une démarche singulière de recherche historique dans laquelle l'enquête orale a joué un grand rôle. La réflexion insistera, en particulier, sur les modalités d'articulation entre l'archive et l'entretien ébauchant ainsi des questions de méthode qu'il conviendrait d'approfondir.

De l'opportunité de l'enquête orale

L'enquête orale a pour fonction première de familiariser le chercheur avec un «terrain» inconnu et de lui permettre de procéder à un travail de reconnaissance et d'appropriation. Ceci s'applique particulièrement à mon cas puisque, parisienne d'origine et sans lien aucun, d'ordre familial ou autre, avec la Nouvelle-Calédonie, j'ignorais tout de ce pays jusqu'en 1984, date à laquelle ont éclaté «les événements». Avec la grande majorité des Français, j'ai découvert l'existence de ce territoire d'outre-mer à travers les actualités qui témoignaient d'une situation paraissant tout droit sortie d'un autre temps. Les affrontements entre Kanaks et Caldoches, les revendications d'indépendance, les dénonciations des injustices passées évoquaient une histoire méconnue et renvoyaient la France à un héritage colonial qu'elle croyait révolu.

Ces «événements» qui ont indéniablement joué le rôle d'un « révélateur historique », m'ont convaincue d'emblée de la complexité des réalités locales et de la nécessité absolue de m'y confronter directement en prenant connaissance du pays, de ses habitants et de ses spécificités. L'enjeu me semblait d'autant plus important que la Nouvelle-Calédonie offrait une opportunité exceptionnelle qu'il fallait saisir rapidement: la possibilité de recueillir in situ une mémoire à vif issue d'une histoire coloniale continue et encore en acte. Dans les années 1980, les Kanaks et les Caldoches s'affrontaient sur les terrains disputés par leurs grands-parents ou arrière-grands-parents, il y a un siècle.

Au-delà de la familiarisation nécessaire et de la possibilité d'accéder à la mémoire directe d'une colonisation, l'enquête orale s'est aussi imposée comme le moyen de dépasser les analyses exclusivement institutionnelles qui, trop souvent, caractérisent l'histoire coloniale française. Sans négliger l'importance des logiques étatiques et du rôle des agents chargés de les appliquer, je voulais saisir le processus colonial sous un autre angle, au ras du sol, à travers le destin des gens les plus ordinaires, bagnards ou émigrants, engagés dans une aventure qui, elle, ne l'était pas. Qui étaient-ils? D'où venaient-ils? Pourquoi et comment étaient-ils partis? Comment s'étaient-ils installés et qu'étaient-ils devenus? Il s'agissait de reconstituer la trajectoire d'individus d'origine modeste qui, n'écrivant pas ou peu, n'avaient laissé que peu de traces si ce n'est dans le souvenir de leurs descendants. Il s'agissait aussi, par le recueil des souvenirs, d'accéder au registre des représentations, la construction de soi et des autres dont traite Albert Memmi⁷ et que je voulais travailler, au niveau empirique, à travers le cas particulier des «petits blancs» calédoniens. Il s'agissait, enfin, d'utiliser la mémoire des enfants et petits-enfants pour tenter d'appréhender ce qu'Olivier Schwartz appelle «les pratiques non officielles», «le quotidien» ou le «trop banal» de ces Français installés dans quelques fonds de vallées calédoniennes en ce début de siècle ou de ces bagnards convertis en paysans travaillant leur lopin de terre dans un village pénal de la côte ouest de l'île. Grâce au témoignage des descendants, je voulais tenter de comprendre et de reconstituer un autre visage de la France coloniale, celle de ces petites communautés «blanches» fondatrices de nouveaux liens

9. Alban Bensa est l'auteur de plusieurs ouvrages et nombreux articles sur la Nouvelle-Calédonie et l'anthropologie du monde kanak. Parmi les plus connus, on citera Les chemins de l'alliance (coll. Jean-Claude Rivierre), Paris, Chelaf, 1982; «Colonialisme, racisme et ethnologie en Nouvelle-Calédonie», Ethnologie française, vol. 28, n° 2, 1988; «Terrre kanak: enjeu politique d'hier et d'aujourd'hui. Esquisse d'un modèle comparatif», Études rurales, n° 127-128, 1992; Chroniques kanaks. L'ethnologie en marche, Paris, Ethnies-Documents, n° 18-19, 1995; Nouvelle-Calédonie. Vers l'émancipation. Paris, La Découverte-Gallimard, 1998.

10. Émigration que j'ai qualifiée comme telle car elle s'organise indépendamment de toute politique de soutien étatique. Il s'agit alors d'individus qui entreprennent le voyage de façon autonome et sur la base de leurs seules ressources. Cette émigration «spontanée» cède la place, à partir des années 1880, à une émigration «assistée» ou «organisée», c'est-à-dire encouragée et soutenue par le ministère des Colonies qui cherche ainsi à pousser les Français à s'installer aux colonies. Le voyage est alors payé, la concession de terre offerte ainsi que les biens de première nécessité, l'accueil est garanti.

11. Le gouverneur Feillet (1894-1902) mène une politique volontariste en faveur de la colonisation libre et attire en Nouvelle-Calédonie quelque 300 familles qu'on appelle en Nouvelle-Calédonie, les colons « Feillet ». Voir I. Merle, Expériences coloniales..., op. cit., chap. VIII.

sociaux et de nouvelles identités, implantées sur des terres tout juste évacuées par les Kanaks, à proximité des réserves où ceux-ci se trouvaient refoulés.

En focalisant mon attention sur les Caldoches et leur histoire singulière, je choisissais délibérément d'étudier, dans un contexte colonial, le monde des colonisateurs autrement dit celui des dominants. J'étais, en cela, fortement encouragée et soutenue par l'ethnologue Alban Bensa⁹ qui, travaillant depuis plus de 15 ans sur les mondes kanaks, avait progressivement pris conscience de l'importance d'une telle étude pour mieux appréhender « de l'intérieur» ce monde blanc autour duquel et en faveur duquel s'était structurée par la force l'ensemble de la société calédonienne depuis 150 ans. Ce monde «blanc» offrait, à l'évidence, une étonnante diversité difficilement réductible aux seuls schémas d'opposition dominants/dominés, colonisateurs/colonisés. Le paradoxe que soulevait l'étrange trajectoire d'un bagnard condamné à devenir colon ou celle d'un prolétaire français prêt à tout quitter pour acquérir aux antipodes son petit lopin de terre m'amenait à repenser la signification du terme colon ainsi que les conditions effectives de l'exercice du pouvoir et de la violence dans un tel contexte colonial. Il me fallait tenter de comprendre les mécanismes en œuvre permettant, au bout du compte, l'étonnante conversion de «dominés» métropolitains en «dominants » coloniaux, exerçant sur autrui une autorité qu'il convenait de définir. L'entretien, dans ce registre d'analyse, me semblait constituer un instrument de connaissance incomparable ouvrant l'accès à des pratiques « non officielles » de domination le plus souvent refoulées et, plus largement, à des récits de vie permettant de mieux comprendre une culture coloniale spécifique.

L'idée de partir en Nouvelle-Calédonie pour mener sur le terrain une enquête de type ethnographique auprès de vieux Caldoches est à l'origine même du projet de recherche envisagé mais n'a jamais pour autant constitué un but en soi. À aucun moment, je n'ai pensé m'en tenir là, travailler exclusivement dans le registre d'une histoire orale ou de la mémoire. L'enquête orale, mise au service d'un travail d'histoire sociale portant sur la formation de la société coloniale calédonienne entre 1853 et 1920, constituait un instrument de connaissance complémentaire qu'il convenait, cependant, d'articuler rigoureusement avec les matériaux fondamentaux de la recherche historique: les archives et les documents imprimés d'époque. Sur le terrain, en Nouvelle-Calédonie, ceci revenait à mener en parallèle deux enquêtes étroitement dépendantes l'une de l'autre – nous y reviendrons – la première visant à recueillir des «témoignages oraux» et la deuxièmes des «sources écrites»: textes réglementaires, procès-verbaux d'assemblées locales, courriers des commissions municipales, états civils, registres de l'administration pénitentiaire, etc. Ce travail de terrain était, lui-même, fortement orienté et structuré en fonction des pistes de recherche et des problématiques dégagées au cours de l'année qui avait précédé mon séjour en Nouvelle-Calédonie, passée à l'université de Sydney en tant que Visiting Fellow.

Les conditions de l'enquête

Les entretiens et les documents d'archives relèvent, à l'évidence, de régimes d'historicité différents, l'un fondé sur une mémoire et donc un passé reconstruit, l'autre inscrit au contraire dans la contemporanéité de l'époque étudiée. Pour que l'usage de ces deux types de source dans un travail de recherche historique soit possible, il faut que la période envisagée se prête au jeu de l'analyse simultanée des documents et des souvenirs. Ces derniers sont directs lorsqu'ils concernent la vie de l'informateur lui-même et remontent, au mieux, à son enfance. Les

souvenirs sont indirects dès lors qu'ils ont été transmis par les ascendants. Plus on remonte dans le temps, plus la mémoire familiale devient floue, incertaine, voire perdue. Elle cède alors la place à d'autres types de discours sur le passé relevant du mythe, de la tradition ou encore du savoir historique acquis.

La colonisation de peuplement, en Nouvelle-Calédonie, est à la fois un phénomène ancien et récent. Il est ancien puisque le peuplement européen de l'île commence dès 1853, date de l'annexion de la Nouvelle-Calédonie par la France, sous la forme d'une émigration «spontanée »10 venue en grande partie des colonies anglaises voisines et à laquelle s'ajoute, à partir de 1864, l'arrivée des convois de condamnés. Le peuplement européen de l'île est aussi un phénomène récent car, dans ce contexte colonial spécifique, il ne s'achève véritablement qu'au début du siècle avec l'arrivée des colons Feillet¹¹, la mise en œuvre des derniers programmes ministériels de soutien à l'émigration et l'occupation de la côte est de l'île. Entre ces deux dates, la révolte kanak de 1878 marque une profonde rupture. Elle clôt une première phase coloniale en cassant brutalement le mouvement d'émigration «spontanée» et ouvre la voie à une seconde phase profondément structurante pour l'avenir du pays, marquée par l'engagement direct de l'État français et l'essor d'une colonisation pénale et libre de type rigoureusement bureaucratique, conforme à l'idéal d'une ruralité fondée sur la petite propriété. Entre 1880 et 1900, sur l'impulsion du ministère des Colonies, les autorités locales accélèrent les installations de bagnards en cours de peine, multiplient les appels à l'émigration volontaire et les projets d'assistance. Les centres de colonisation pénaux et libres préexistants s'agrandissent, d'autres sont créés de toute pièce sur la côte ouest puis sur la côte est. Les propriétés de quatre hectares tirées au cordeau, réservées aux bagnards et aux migrants, s'étendent aux dépens des Kanaks, refoulés dans les réserves.

 \triangleright

12. Marius Jocteur, La fondation d'un centre de colonisation libre, Voh, 23 janvier 1892, Comité du souvenir, Voh, 1951.

13. Ce fait est à signaler car la scolarisation des enfants de colons a posé un véritable problème dans l'intérieur de l'île jusqu'à la Seconde Guerre mondiale lié parfois aux distances séparant les habitations des centres de colonisation mais plus souvent à une présence scolaire très irrégulière et très courte dans ce monde rural spécifique qu'il soit d'origine libre ou pénale. Parmi les individus nés entre 1890 et 1920 que j'ai interrogés, j'ai constaté un fort taux d'illettrisme et une peur caractéristique de « la chose écrite », symbole du savoir et du pouvoir. J'ai compris rapidement lors des entretiens, qu'il me fallait éviter la prise de note accompagnée de « papiers et dossiers » et préférer l'usage du magnétophone bien mieux accepté.

14. Jean-Pierre Olivier de Sardan, «La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie», *Enquête*, n° 1. 1995.

Cette chronologie essentielle dont j'ai pu dégager les grandes lignes et les principales logiques au cours du travail préalable effectué à Sydney, rendait possible et pertinente le projet d'une enquête par entretiens complémentaires d'une recherche sur archives. Arrivant en Nouvelle-Calédonie en 1990, je décidais d'interroger les descendants de colon âgés de plus de 60 ans, nés entre 1900 et 1930 et dont les parents ou grands-parents avaient été, eux-mêmes, migrants ou bagnards installés sur concession entre 1880 et 1900. Je suis parvenue ainsi à rencontrer les premiers fils et filles nés sur le territoire et issus des deux grandes branches coloniales - les enfants ayant participé au voyage étant décédés - ou les petits-fils et petites-filles. À une génération d'écart ou, au maximum, deux, la mémoire familiale ainsi recueillie s'est avérée extrêmement riche. Il en va de même des souvenirs d'enfance renvoyant à la période des années 1910-1930 pour les informateurs les plus âgés de mon échantillon, nés entre 1930 et 1940 pour les plus jeunes, qui révélaient les habitudes d'un monde colonial figé dans ses cadres depuis 1900.

Le travail préalable effectué à Sydney ne m'a pas seulement permis de dégager les grandes phases chronologiques de l'histoire calédonienne mais aussi de comprendre les logiques de l'occupation de l'espace. Pour saisir les réalités d'une colonisation pénale et libre à vocation agricole et conforme aux projets gouvernementaux, il fallait que je concentre mes recherches sur le monde de la brousse aux dépens de Nouméa ou des univers de mines et que j'oriente mes enquêtes sur la côte ouest du territoire, fief incontesté de l'implantation européenne d'origine libre et pénale. J'ai donc choisi de travailler intensivement sur les zones de Voh/Koné/Pouembout et de La Foa/Sarraméa qui prirent leur essor colonial à partir de 1880 et sont parfaitement représentatives du processus de peuplement en œuvre. Ce choix fut non seulement conditionné par leur pertinence

au regard de l'histoire étudiée mais aussi par les documents écrits disponibles fournissant un appui indispensable: un discours de commémoration dans le cas de Voh, rédigé en 1951 par un fils de colon ayant participé à la fondation du village¹², un registre de concessionnaires pénaux installés entre 1875 et 1920 pour la zone de La Foa, le courrier demeuré intact des commissions municipales ou encore des états civils complets.

Ces lieux d'enquête ont largement conditionné le choix de mes informateurs puisque je cherchais en priorité des individus originaires de ces villages. Beaucoup y résidaient encore, certains étaient partis ailleurs, essentiellement à Nouméa.

Concernant le déroulement de l'enquête elle-même j'ai adopté deux principes qu'il convient de signaler: le refus des médiations institutionnelles ou officielles et le principe de la non-résidence. Dans le contexte local et politique de la brousse en Nouvelle-Calédonie - contexte complexe, conflictuel et souvent inextricable au premier abord - j'ai refusé, a priori, de me présenter aux élus locaux et plus encore de m'adresser aux maires ou au personnel de mairie pour faciliter les rencontres avec leurs administrés. Je ne voulais être en aucun cas assimilée «aux gros», aux «officiels », aux gens de pouvoir et tenais, au contraire, à garder mon entière liberté en rencontrant mes informateurs directement ou par l'intermédiaire de leurs réseaux d'amitié ou familiaux. L'accueil qui me fut réservé chez ces gens souvent modestes et qu'aucun journaliste n'était jusqu'à présent venu interroger, s'est avéré le plus souvent très bon, du fait même de l'intérêt que je portais à leur histoire, leur passé, leur enfance et de la considération et le sérieux avec lesquels je traitais cet héritage. Le fait que je mène l'enquête en 1989, après une longue période de violence et de remise en cause pour les «Blancs» de Nouvelle-Calédonie, a peut-être eu un effet que je ne peux mesurer exactement. Fragilisés par les «événements», mes interlocuteurs ont pu réagir d'autant plus favorablement à un travail concernant leurs origines qu'ils sentaient, pour la première fois sans doute, la nécessité de défendre la légitimité de leur présence sur le territoire. La participation active dont j'ai bénéficié de la part de nombre de mes interlocuteurs a été parfois explicitement justifiée par la nécessité de transmettre une mémoire familiale aux enfants et aux petits-enfants pour rendre compte, certes, d'un monde disparu mais aussi pour consolider et légitimer leur identité calédonienne. On peut ainsi penser que les «événements» ont pu avoir une sorte d'effet cathartique pour certains de mes interlocuteurs et je me suis interrogée sur le type de récits que, eux ou leurs pères, m'auraient confiés vingt ans auparavant, dans une période encore marquée par la «tranquille certitude coloniale».

Le fait d'être une métropolitaine, parisienne et diplômée, avait toutes les chances de créer une sérieuse distance avec des Calédoniens modestes et âgés n'ayant eu généralement qu'un accès très limité à l'école¹³. Mais j'étais jeune, femme, présentée par des amis ou des membres de la famille et je roulais alors dans une Peugeot jaune extrêmement délabrée, autant d'éléments permettant d'abolir tout éventuel signe extérieur de distinction. De plus, je disposais de l'avantage très net de ne pas être «du pays» ni même associée à tel ou tel groupe, de bénéficier, au fond, du statut confortable d'étranger¹⁴.

Les enjeux du questionnement

Pour éviter le piège des considérations générales, des discours politiques convenus et des propos anti-kanaks attendus, j'ai dû porter une attention soutenue au lancement de mes entretiens et à la façon dont j'abordais mes interlocuteurs. Après une présentation

concise du travail que j'entreprenais, de mon statut, ma provenance et mes objectifs, j'adoptais une sorte de rituel de questionnement organisé autour de deux volets introductifs: le premier centré sur la personne interrogée, l'origine de sa famille et la reconstitution de sa généalogie, le deuxième sur le contexte social calédonien du début de siècle à partir d'une question improbable concernant des hommes oubliés: les libérés.

Le premier volet est familier aux anthropologues et aux sociologues de terrain qui connaissent la richesse d'un travail généalogique, l'utilité de fixer les lignées familiales, les vertus d'un travail à la fois précis, factuel, centré sur l'individu, mais qui peut aussi restituer un «récit fondateur» de la famille, mêlant souvent mythe et mémoire, ou encore jouer le rôle de déclencheur de parole. Dans le cadre de mon projet, il s'agissait tout d'abord de mesurer la profondeur de la mémoire familiale, la précision du savoir concernant l'origine géographique et sociale des grands-parents ou des parents, les conditions et les motifs de leur départ pour la Nouvelle-Calédonie ainsi que du choix d'une telle destination.

Un clivage fondamental s'est immédiatement imposé, en terme de savoir familial, entre les descendants du monde de la colonisation libre et ceux issus du monde pénal. Dans le contexte singulier d'une société blanche aux origines si diverses et si manifestement troubles aux yeux des « honnêtes gens », les familles dites libres en Nouvelle-Calédonie ont eu, à l'évidence, le souci de transmettre leur histoire afin de faire connaître et reconnaître un itinéraire d'émigration «sans tâche», valorisant l'œuvre d'un père ou d'un grand-père pionnier, parti pour participer à la mise en valeur de l'empire français et à sa « mission civilisatrice ».

La transmission de la mémoire familiale et son affirmation devient dans ce cas un enjeu de distinction et joue le rôle de véritable marqueur social. Le monde pénal, à l'inverse, se caractérise par une «mémoire brisée» qui occulte, ignore ou déforme la provenance et l'expérience du père ou grand-père condamné, à qui la famille doit néanmoins son inscription dans le pays. Du fait des clivages spatiaux extrêmement rigides séparant les centres de colonisation libre et les centres de colonisation pénale, nul n'ignore l'origine des uns et des autres en fonction de l'implantation initiale de la famille. Le fait d'être originaire de Bourail, La Foa ou Pouembout trahit les origines pénales. L'occultation se joue alors à un autre niveau. L'histoire familiale est généralement tronquée. Elle ne commence qu'en Nouvelle-Calédonie et laisse les descendants dans l'ignorance des origines françaises précises. L'acte délictueux du père ou du grand-père, s'il ne peut être ignoré, est justifié et minimisé à l'aune de sentiments positifs ou imparables, la vengeance, l'honneur, le patriotisme, l'amour passionnel. Le temps de bagne, enfin, est souvent réduit de plusieurs années dans le souvenir des descendants tandis que l'expérience elle-même de la peine reste méconnue. Ce travail d'occultation, opéré par le condamné lui-même qui refuse de transmettre son histoire pour mieux lui tourner le dos, s'apparente évidemment à un travail de refoulement pour tenter de reconstruire sa vie aux antipodes et s'insérer dans une nouvelle société: la société calédonienne.

Le deuxième volet de mon interrogation présentait un caractère plus original dans la mesure où il s'agissait d'utiliser certaines questions ou connaissances dont je disposais pour orienter les entretiens et mettre mes interlocuteurs dans des dispositions particulières. En m'intéressant aux effectifs du bagne et aux développements de la colonisation pénale, je me suis d'emblée heurtée aux insuffisances statistiques des recensements coloniaux mais j'ai surtout découvert l'ampleur d'un problème complètement ignoré de l'histoire officielle calédonienne: les libérés. La loi

de 1854 sur la transportation en Nouvelle-Calédonie promettait, en échange d'un exil souvent définitif, d'offrir aux condamnés un lopin de terre pour leur garantir un avenir dans une colonie qu'ils ne pourraient quitter. En fait de promesse, les chiffres parlent d'euxmêmes. Sur un total de 22524 transportés en Nouvelle-Calédonie entre 1864 et 1897, 2717 seulement, soit un peu plus 10 % de l'effectif se sont vus effectivement accorder une concession de terre. Pour les autres, et mis à part ceux qui décèdent en cours de peine, l'avenir se traduit par une libération sous condition qui les oblige à rester dans l'île et à subvenir à leurs propres besoins dans une colonie qui leur offre peu de possibilités d'insertion. Les libérés, expulsés de Nouméa, deviennent alors des vagabonds, errant de propriétés en propriétés et de mines en mines, à la recherche d'un moyen de subsistance toujours éphémère. Par la logique même du système de la transportation, leur nombre augmente implacablement avec les années tandis que leur présence est perçue comme une menace grandissante pour l'ordre social.

La documentation écrite que j'ai pu consulter en Australie sur le sujet - ouvrages imprimés, rapports officiels des autorités locales, articles de presse, correspondances des gouverneurs - témoigne de l'ampleur considérable prise par le problème des libérés à partir des années 1880 en Nouvelle-Calédonie que l'on qualifie alors de véritable « question sociale» de la colonie. Mais ce n'est pas un hasard si l'histoire officielle récente de la Nouvelle-Calédonie a préféré ignorer ce problème ou du moins ne l'évoquer que rapidement sur le mode anecdotique. Il s'agit d'abord du bagne et de son histoire longtemps refoulée ou superficiellement traitée. Il s'agit ensuite de gens, les libérés, qui n'ont laissé aucune trace car, errants, ils ne se sont jamais enracinés. Or, en Nouvelle-Calédonie, et précisément dans l'intérieur de l'île, l'existence sociale des individus, dans la communauté

15. À signaler la ressemblance avec le monde kanak.

16. Les fameux couples de Javanais que les colons pouvaient se procurer auprès de l'administration locale.

17. Les Kanaks ont été dans leur grande majorité scolarisés par les missions religieuses et ne fréquentaient pas les écoles publiques de villages. Les enfants, Kanaks et Blancs, ne se côtoyaient donc pas sur les bancs de l'école. Voir sur ce sujet la thèse de Marie Pineau-Salaün. « Les Kanaks et l'école. Socio-histoire de la scolarisation des Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie. 1853-1998 », thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2000.

18. Ceci est surtout vrai des colons résidant sur la côte ouest du territoire qui ont entretenu une distance très grande avec le monde mélanésien. Sur la côte est, les relations ont pu être plus étroites de telle sorte que certains « blancs » parlaient couramment la langue locale.

blanche, est étroitement liée au lieu d'origine dont ils sont issus. Chacun est de quelque part, de telle famille et de tel endroit¹⁵. Il est alors facile de comprendre pourquoi la mémoire comme l'histoire locale ont ignoré des milliers d'anonymes sans descendance légale qui n'ont pas pu, en Nouvelle-Calédonie, attacher leur nom à une terre.

En ce qui concerne l'enquête elle-même, les libérés constituaient évidemment une entrée improbable puisqu'il s'agissait a priori d'individus oubliés. Or, le fait d'avoir travaillé sur cette question en profondeur dans les archives, à travers les débats que ces derniers ont suscités, les tentatives de contrôle auxquelles ils ont été soumis ainsi que les descriptions laissées par les voyageurs et autres observateurs de leur situation m'a fourni, en fait, une clé importante dans les entretiens que j'ai menés par la suite en Nouvelle-Calédonie. Le rappel de ces gens dont personne n'évoquait le souvenir plongeait généralement mes interlocuteurs dans une certaine stupeur. Ils avaient face à eux une jeune métropolitaine, de passage dans le territoire, supposée ignorante de l'histoire et désireuse d'en savoir plus qui, tout à coup, les questionnait sur un aspect très refoulé du passé calédonien, un passé absolument révolu n'ayant plus aucun sens dans la situation présente. L'évocation des libérés n'était porteuse en cela d'aucun caractère polémique au regard du contexte calédonien contemporain contrairement à toute question touchant aux Kanaks toujours susceptible d'interprétation.

Passé le premier mouvement de stupeur, je ne me contentais pas de questionner, choisissant au contraire d'affirmer les connaissances que j'avais sur ces libérés. L'enjeu était de convaincre mes interlocuteurs que j'en savais plus qu'ils ne le croyaient sur leur histoire pour les encourager à renoncer aux discours mythifiants qui sont généralement servis aux métropolitains trop crédules. Mais l'enjeu le plus important était de les interpeller directement sur les spécificités du monde blanc de leur enfance en évoquant avec eux, ses clivages internes, la disparité des conditions, l'existence de vagabonds, les pénaux et les libres, la présence des grandes familles, etc. La question des libérés, posée systématiquement, est devenue dans mes entretiens une sorte de test, une manière de situer la discussion dans le registre de la complexité sociale des univers de la brousse calédonienne en évitant, dans un premier temps, le sujet délicat des Kanaks, source de crispations et de réponses défensives. En projetant mes interlocuteurs dans des souvenirs d'enfance qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de se remémorer, je les mettais finalement en confiance dans un dialogue de «connaisseur».

Les libérés, au fond, au-delà de l'entrée favorable qu'ils m'offraient dans mes entretiens, ont joué le rôle d'un véritable dispositif d'expérimentation visant à provoquer un double effet de remémoration et de réalité. Il s'agissait de provoquer chez mes interlocuteurs un choc, pour les transporter dans le monde révolu d'une enfance en évoquant une réalité sociale qui, en tant que telle, empêchait dès lors la mythification du passé. Cette provocation volontaire me permettait, ensuite, d'entrer dans le détail d'un questionnement fondé résolument sur le souvenir de logiques pratiques. Il s'agissait, en effet, de recueillir une description la plus concrète possible des pratiques sociales en vigueur dans la Nouvelle-Calédonie dans la première moitié de notre siècle en posant des questions prosaïques dans les domaines les plus divers: l'habitat, l'alimentation, le travail, l'école, l'utilisation de la main-d'œuvre indigène ou importée 16, l'écoulement des produits agricoles, les relations avec Nouméa et les maisons de commerce, la fréquentation des églises, les relations entre familles d'origine pénale et libre, les rapports effectifs entretenus avec les libérés, les mariages possibles ou impossibles, les relations avec les Kanaks et leur monde. Toutes ces questions visaient à reconstituer, via le souvenir, les modes de fonctionnement essentiels de ces petites communautés de colons ainsi que les formes et les logiques des liens sociaux. La place des Kanaks au fond de l'église et leur absence à l'école communale¹⁷, les réactions étonnées de certains de mes interlocuteurs à l'idée d'apprendre une langue indigène¹⁸, les rires que provoquait l'évocation d'un mariage entre une fille de colon libre et un libéré - évocation jugée totalement incongrue - le souci caractéristique du monde de colonisation libre de se marier entre soi pour éviter toute mésalliance indigène ou condamnée, l'impossibilité, à l'inverse, de se marier en dehors de son monde pour les filles de colons pénaux, la suspicion développée d'une façon générale par le petit colonat de brousse à l'égard des «gros» de Nouméa ou des grands propriétaires de l'intérieur sont autant d'exemples permettant petit à petit de reconstituer le puzzle d'une société rurale passée, caractérisée par une multitude de clivages et frontières internes. Au fil de ce questionnement, j'abordais progressivement des sujets difficiles ou délicats concernant la violence privée exercée par les colons eux-mêmes sur leur main-d'œuvre kanak ou importée, les injustices du système colonial, la pression des gendarmes sur les tribus, la dureté des travaux sur les mines avoisinantes, etc. Là encore, il s'agissait d'interpeller mes interlocuteurs sur la violence ordinaire d'un monde colonial pour mettre à jour des normes qui semblaient alors «aller de soi» mais qui, à 50 ans de distance, sous le regard d'une métropolitaine, finissaient par apparaître à ceux-là mêmes qui me les décrivaient comme exorbitantes et matière à réflexion.

Ce dispositif d'enquête, fondé sur le principe de l'entretien semi-directif, selon une grille de questionnement fixe, posée à un nombre suffisant d'informateurs jusqu'à obtenir un effet de saturation, reposait sur une connaissance préalable et essentielle des

archives. En travaillant les documents d'époque selon les règles classiques du métier d'historien, j'accumulais un savoir de plus en plus précis jusqu'à une connaissance intime de certains sujets sur le monde social dans lequel les enquêtés avaient passé leur enfance. Ce savoir et ces connaissances «réinjectés» dans le cadre de l'enquête orale ont servi, bien sûr, d'instrument de contrôle par rapport aux témoignages et récits recueillis mais plus encore, d'outils heuristiques permettant d'enrichir considérablement le questionnement et le dialogue en me donnant les moyens de me projeter précisément dans le contemporain de l'archive et l'enfance de mes interlocuteurs. Certains ont pu croire qu'en dépit de mon âge, je revenais d'un autre temps...

Si la connaissance préalable des archives a nourri l'enquête de terrain, celle-ci m'a permise à son tour de revenir aux archives avec un questionnement plus élaboré et un regard plus aigu. Certains problèmes, omniprésents dans les entretiens, tels que le sentiment d'isolement, l'absence de routes ou de chemins aisément praticables, la vulnérabilité des premiers colons et le nombre important des échecs, le poids du célibat masculin dans les centres pénaux, l'insécurité en brousse du fait d'une population vagabonde de libérés ou d'évadés, la peur des révoltes kanaks ou encore la crainte de «s'ensauvager» ou de «s'encanaquer» en perdant ses références identitaires sont autant d'éléments que l'on trouve plus ou moins explicitement dans les récits publiés à l'époque par les colons ou dans les archives locales ou administratives. L'enquête de terrain, en m'en révélant l'importance, a indéniablement orienté et renforcé mon attention. Les données recueillies par l'enquête ethnographique ne m'ont pas seulement permis de « rendre vivante» une réalité oubliée, elles ont participé intrinsèquement à la construction de l'objet et du récit.

Exploitation et construction du récit: monde pénal et monde libre

Dans un récit historique, construit selon une logique chronologique et fondé essentiellement sur l'utilisation de documents d'époque, l'insertion de la parole, recueillie aujourd'hui, pose un délicat problème par le décalage temporel qu'elle introduit et la rupture du régime d'historicité qu'elle induit. Dans le cas précis qui est présenté ici, le choix a été fait de limiter volontairement les extraits d'entretiens cités et de tenter d'en mesurer précisément l'usage. Il faut tout d'abord noter que les entretiens recueillis n'ont pas servi à reconstituer des «récits de vie» individuels qui auraient pu être présentés en tant que tels. N'ont été utilisés pour le texte final que des extraits d'entretien choisis en fonction de leur caractère particulièrement exemplaires pour donner sens aux réalités sociales calédoniennes. L'exploitation de l'enquête orale s'est donc faite «en coupe» en fonction de thèmes sur lesquels elle apportait un éclairage spécifique; cet éclairage étant rigoureusement lié, associé ou accolé à celui que me procurait l'information tirée des archives de la période.

Les extraits d'entretien, dans ce schéma, ont tout d'abord servi à renforcer la description de conditions d'existence dont on trouvait la trace dans les archives. C'est le cas, par exemple, des difficultés que connaissent les centres pénaux qui forment des microcosmes sociaux très particuliers. Les registres de concessionnaires décrivent l'installation sur des propriétés de 4 hectares de bagnards parmi lesquels beaucoup sont d'origine urbaine et n'ont aucune expérience de l'agriculture. Ces mêmes registres signalent un nombre d'abandon très important en donnant pour motif fréquent «l'inaptitude pour la culture ». Le Conseil privé de la colonie qui dresse régulièrement le bilan des mises en concession et des dépossessions dénonce régulièrement «l'ivrognerie» et «la paresse» des concessionnaires et évoque «les réunions de libérés», les «vols et violences» qui troublent l'ordre public dans les centres pénaux. Les entretiens recueillis auprès des descendants de condamnés confirment ces multiples difficultés. Interrogé sur l'importance du célibat, l'un d'entre eux déclarait:

« Au-dessus de notre maison [de Farino], il y avait des colons. Il y avait C., puis plus haut P. puis un nommé T. et un Arabe tout en haut. C'est vrai ça, c'était tous des célibataires. Des couples, il n'y en avait pas beaucoup, parce que j'ai bien entendu parler de couples dans la région mais ici... bon! ben! là! il y a eu l'Arabe, c'est tout.»

Un autre raconte:

«Mon grand-père, il a fait un peu de culture, un peu de volaille, il a été travailler chez les uns, chez les autres pour pouvoir gagner un peu plus. C'est qu'au début tous les colons qu'il y a eu, ici, ils pouvaient pas réellement vivre sur la propriété. Il y en a beaucoup qui sont repartis parce qu'ils n'y arrivaient pas, ils n'y arrivaient pas du tout, du tout. Ils vivaient comme on pourrait dire au jour le jour. Ils avaient rien, rien, rien, c'étaient des pauvres malheureux quoi! Et il poursuit; Comme ils y arrivaient pas, ils cherchaient à aller chez le voisin pendant que le pauvre voisin était en train de travailler dans son champ. Alors, ils essayaient de se ravitailler chez lui. Il fallait se fermer pour se protéger des voleurs. Ils étaient pas armés dans ce temps, c'était interdit [par l'administration pénitentiaire]. C'était difficile de se défendre. Les types, ils arrivaient à voler. Pas un cochon mais une poule. Et puis, il y en a qui aiment bien la bouteille, voyez. Dès qu'ils allaient travailler chez l'un ou chez l'autre, ils gagnaient un peu et de ce temps-là, le vin n'était pas cher.»

L'administration pénitentiaire n'insiste guère sur les violences effectives dont sont victimes les concessionnaires – population sur laquelle elle exerce une surveillance relâchée – et préfère démentir les rumeurs courant sur des faits délictueux souvent laissés impunis. Les souvenirs recueillis parmi les descendants corroborent, cependant, les autres indices dont on dispose laissent supposer qu'il existait dans les centres pénaux une tension réelle et un climat d'insécurité:

«Ils volaient le manioc la nuit. On en avait peur. On n'avait pas de fusils, c'était interdit. Il y avait que des maisons en paille avant. Ils mettaient le feu dedans. Les surveillants militaires, ils étaient à

Fonwhary. Ils montaient jamais. La nuit, on se fermait. [...] Il y en a eu un, là-bas, en haut. Ils l'ont attaché à une chaise, ils ont tout volé et ils l'ont laissé là. Il est resté plusieurs jours comme ça. C'est vrai ça parce que si un concessionnaire disparaissait ou s'évadait, les surveillants, ils s'en fichaient.»

Cette indifférence de l'administration pénitentiaire transparaît dans les propos d'un membre du Conseil privé de la colonie qui, en 1900, propose sans s'émouvoir «la dépossession d'un concessionnaire [de Tendéa] qui a disparu et que l'on soupçonne d'avoir été assassiné». Le soupçon illustre l'absence de surveillance exercée sur les centres les plus reculés mais témoigne aussi de la grande difficulté qu'ont les gardiens pour apprécier ce qui se passe au sein de la population pénale qu'il s'agisse des concessionnaires ou des libérés et évadés qui circulent et trouvent refuge chez leurs anciens compagnons de bagne. Les souvenirs des descendants sont loin de «dévoiler la vérité» ou d'apporter des «preuves» mais ils constituent des indices supplémentaires pour tenter de comprendre le jeu social.

C'est dans le registre des représentations que les entretiens ont été particulièrement porteurs de sens, un sens difficile à décrypter dans les archives. Les colons pénaux se savent ostracisés par les colons libres comme le rappelle un habitant de Farino, non loin du centre libre de Moindou:

«Les gens de Moindou, y nous aimaient pas trop, même les enfants [...] C'est pas des condamnés, ces gens-là. On n'aimait pas aller là-bas [...] Moindou, c'est pas le même monde. Beaucoup de Boches¹⁹.»

Les propos recueillis dans le centre libre de Voh confirment ce rejet:

« Les M. quand ils parlaient des chapeaux de paille. Oh! là! là! S'ils avaient eu un enfant, ça aurait été pire que de prendre un noir. Quand on parlait de Pouembout ou de Bourail pour eux, c'était tout.»

L'analyse des états civils confirment la frontière étanche qui existe entre monde pénal et monde libre en dévoilant des pratiques locales d'endogamie. En ce début de siècle, chacun se



19. Moindou a été fondé par un groupe d'Alsaciens-Lorrains en 1872 d'où cette référence péjorative aux «Boches». marie dans son monde, en Nouvelle-Calédonie, et souvent même dans le cadre étroit de son centre de colonisation. Les souvenirs, chez les descendants de colons libres, révèlent la force des logiques de distinction qui structurent l'identité coloniale nouvelle de leurs parents ou grand-parents. L'idée qu'une fille «se mette» avec un libéré apparaît rigoureusement impensable et suscite le rire. Il en va de même pour les concessionnaires:

«Oh non, jamais je n'aurais pu prendre un gars de Pouembout. On n'avait pas d'amis à Pouembout. Mon père, il n'aurait jamais accepté un descendant de bagnard. Oh! là! là!, sa descendance, sa fierté. Il n'en était pas question.»

Les enjeux de la distinction vont alors jusqu'à des questions de mises pour mettre à distance ces «Blancs déchus»:

«Mes parents étaient très sévères là-dessus, surtout sur les libérés. Il ne fallait pas se raser la moustache. Parce que mon frère et mon père, ils avaient la moustache. Parce que les condamnés, eux autres, ils étaient rasés et les libérés, ils avaient la barbe.»

Seule l'enquête orale permet d'accéder à «ces pratiques non officielles» qui sont rarement décrites dans les documents d'archives. D'autres exemples auraient pu être cités: les représentations du monde kanak, la peur de «s'encanaquer», la mise à distance de la culture, la langue et des pratiques mélanésiennes, la relation à ses propres origines, refoulées dans le cas des colons pénaux, magnifiées dans le cas des colons libres, le rapport à l'histoire construite sur l'exil pour les uns ou comme réponse à un appel de l'Empire pour les autres, le rapport au pouvoir et à l'exercice de la violence inaccessible ou au contraire comprise comme le gain ultime d'une aventure coloniale. Les exemples cités ci-dessus laissent entrevoir la richesse d'une enquête qui, rigoureusement articulée à la recherche sur archive, enrichit l'analyse pour mieux la complexifier. L'enjeu est double car il s'agit d'approfondir le sens d'une expérience sociale passée mais aussi le sens d'une expérience présente. En cela, le souvenir fait lien.